

JOURNEE CRIG

Occupation du Sol Interdépartementale

04 décembre 2025



Genèse de l'OCSID

- Projet à l'initiative de l'Agence d'Urbanisme Catalane
- Imbriquer niveau supplémentaire à **nomenclature bi-dimensionnelle de l'OCS GE** :
 - Caractériser plus finement la couverture et l'usage du sol en Occitanie que ne le fait l'OCSGE
 - Permettre de comparer les données OCS créées en Occitanie avec celles d'autres régions, puisqu'elles **convergent vers le référentiel national**
 - **Harmoniser** la donnée
 - **Créer une donnée pérenne**



Production de la donnée

- 1 niveau de nomenclature supplémentaire
- 37 postes pour dimension **couverture** (au lieu de 14 pour OCSGE)
- 36 postes pour dimension **usage** (au lieu de 20 pour OCSGE)
- Compatibilité stricte avec la donnée OCSGE
- Historique de l'OCSGE conservé dans la table attributaire
- Dictionnaire de données OCSGE/OCSID, matrice de croisement...
- Contrôle qualité collaboratif



IGN
INSTITUT NATIONAL
DE L'IGN
GÉOGRAPHIQUE
ET FORESTIERE

OCS GE SOCLE
COUVERTURE DU SOL (CS)

CS 1 Surfaces anthropisées	CS 1.1 Zones imperméables	CS 1.1.1 Zones bâties
		CS 1.1.2 Zones non bâties
CS 1.2 Surfaces naturelles	CS 1.2.1 Zones perméables	CS 1.2.1.1 Matiériaux minéraux
		CS 1.2.1.2 Matiériaux composites
CS 2 Avec végétation	CS 2.1 Végétation ligneuse	CS 1.2.2 Sols nus
		CS 1.2.2.1 Surfaces d'eau
CS 2 Avec végétation	CS 2.1.1 Formations arborées	CS 1.2.2.2 Nèvres et glaciers
		CS 2.1.1.1 Feuillus
CS 2 Avec végétation	CS 2.1.1.2 Conifères	CS 2.1.1.2 Conifères
		CS 2.1.1.3 Mixte
CS 2 Avec végétation	CS 2.1.2 Formations arbustives, sous-arbustives	CS 2.1.2.1 Formations arbustives, sous-arbustives
		CS 2.1.2.2 Autres formations ligneuses
CS 2 Avec végétation	CS 2.2 Végétation non ligneuse	CS 2.2.1 Formations herbacées
		CS 2.2.2 Autres formations non ligneuses

UMI | • Zones bâties : 200m² - Intérieur Zone construite : 500m²

• Hors Zone construite : 2 500m²

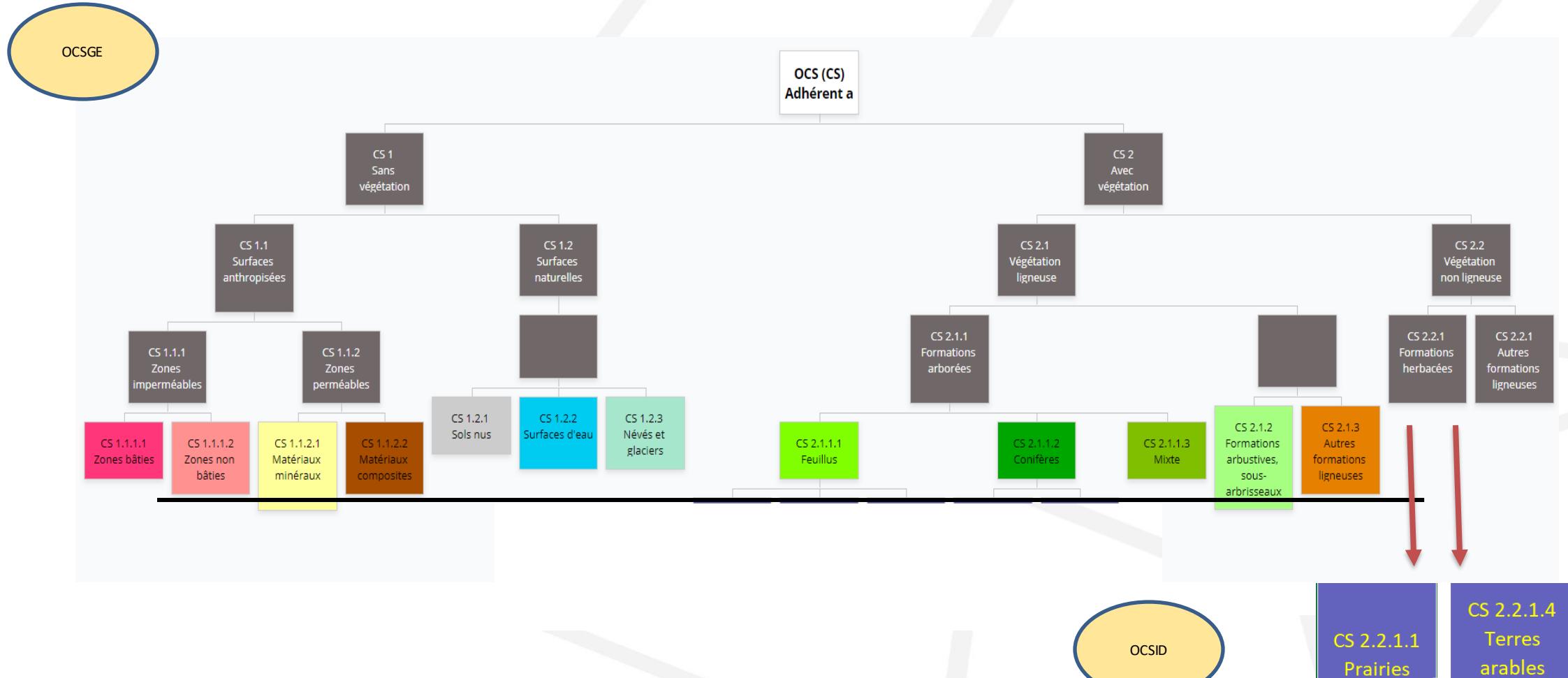
IGN
INSTITUT NATIONAL
DE L'IGN
GÉOGRAPHIQUE
ET FORESTIERE

OCS GE SOCLE
USAGE DU SOL (US)

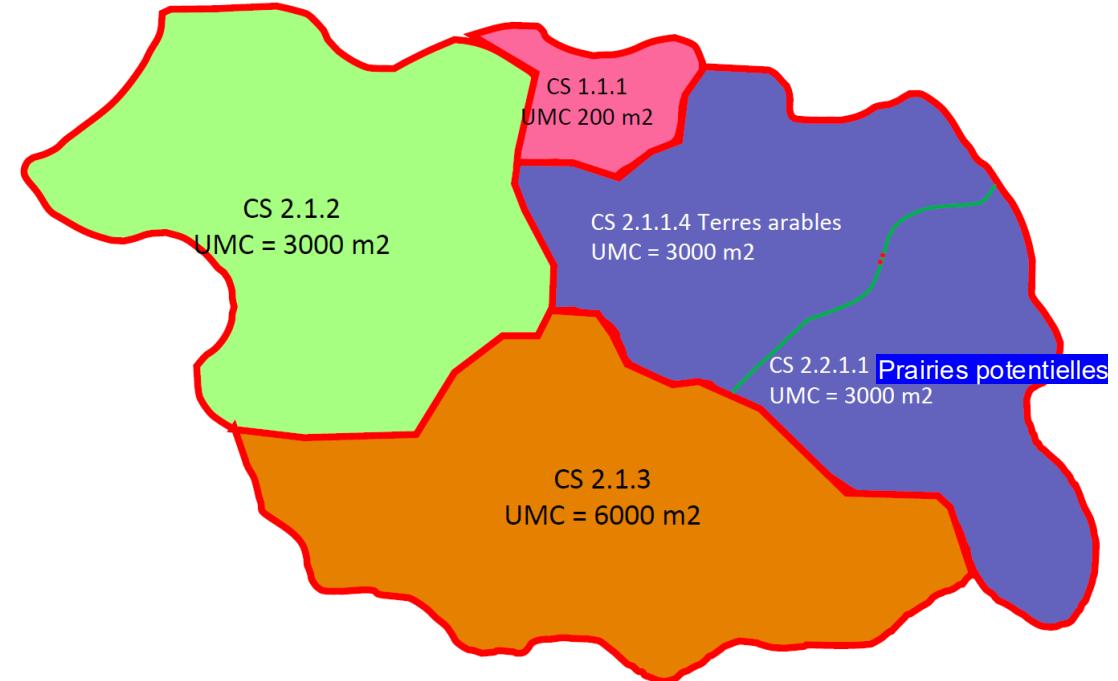
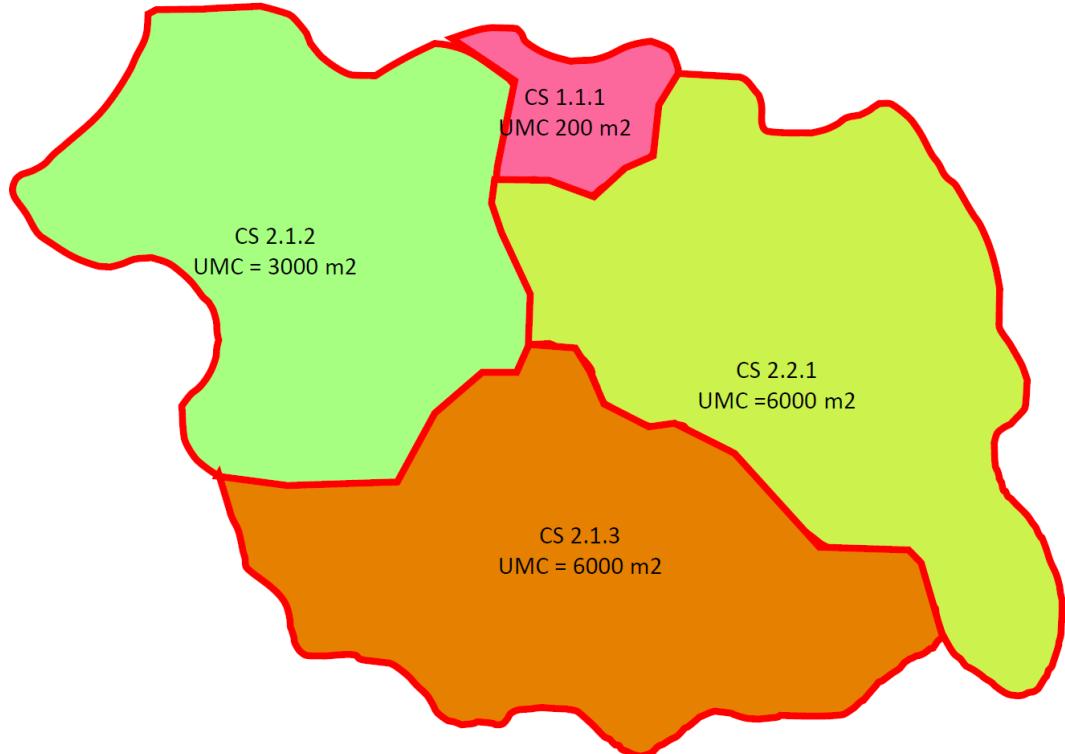
US 1 Production primaire	US 1.1 Agriculture
	US 1.2 Sylviculture
US 2 Production secondaire, tertiaire et usage résidentiel	US 1.3 Activité d'extraction
	US 1.4 Pêche et aquaculture
US 3 Réseaux de transport et d'utilisation publique, logistique	US 1.5 Autres prod. primaires
	US 2.35 Production secondaire, tertiaire et usage résidentiel
US 4 Réseaux de transport et d'utilisation publique, logistique	US 4.1.1 Routier
	US 4.1.2 Ferré
US 5 Autre usage	US 4.1.3 Aérien
	US 4.1.4 Navigable
US 6 Autre usage	US 4.1.5 Autres
	US 4.2 Services logistiques et de stockage
US 7 Zones en transition	US 4.3 Réseau d'utilisation publique
	US 6.1 Zones en transition
US 8 Zones abandonnées	US 6.2 Zones abandonnées
	US 6.3 Sans usage
US 9 Inconnu	US 6.6 Inconnu
	Produit conforme aux préconisations nationales du CHIG



❖ Schéma sur l'imbrication des niveaux



❖ Exemple de division d'un polygone OCSGE en polygones OCSID



❖ Table attributaire

	id	code_cs	code_us	millesime	codcs21_id	libcs21_id	codus21_id	libus21_id	ocsge_mod	surf_m2	surf_ha	enrich21
	32973	CS1.1.1.2	US5	2021	CS1.1.1.2	Zones non bâties	US5.6	Autre Résidentiel	non	891,6461499886...	0,089164614998...	NON
	33006	CS1.1.1.2	US5	2021	CS1.1.1.2	Zones non bâties	US5.7	Habitas collectif	non	522,7861000046...	0,052278610000...	NON
	33018	CS1.1.1.2	US5	2021	CS1.1.1.2	Zones non bâties	US5.7	Habitas collectif	non	362,4585912949...	0,036245859129...	NON
	33046	CS1.1.1.2	US5	2021	CS1.1.1.2	Zones non bâties	US5.7	Habitas collectif	non	712,7293500040...	0,071272935000...	NON

Couverture

CS 1	CS 1.1 Surfaces anthropisées	CS 1.1.1	Zones imperméables	CS 1.1.1.1 Zones bâties
				CS 1.1.1.2 Zones non bâties
		CS 1.1.2	Zones perméables	CS 1.1.2.1 Matériaux minéraux
				CS 1.1.2.2 Matériaux composites
	CS 1.2 Surfaces naturelles	CS 1.2.2 Surfaces d'eau	CS 1.2.1	Sols nus
				CS 1.2.2.3 Plans d'eau douce
				CS 1.2.2.4 Lagunes
				CS 1.2.2.5 Marais salants
				CS 1.2.2.6 Cours d'eau
				CS 1.2.2.7 Mer
				CS 1.2.2.0 Autres surfaces d'eau
			CS 1.2.3	Névés et glaciers
	CS 2	CS 2.1 Végétation ligneuse	CS 2.1.1 Formations arborées	CS 2.1.1.16 Peupliers
				CS 2.1.1.21 Oliviers
				CS 2.1.1.22 Arbres fruitiers
				CS 2.1.1.23 Ripisylves
				CS 2.1.1.10 Autres feuillus
		CS 2.1.2 Formations arbustives, sous arbisseaux	CS 2.1.1.2	CS 2.1.1.2 Conifères
				CS 2.1.1.3 Mixtes
				CS 2.1.2.1 Landes et broussailles
				CS 2.1.2.2 Végétation sclérophylle, maquis garrigue
				CS 2.1.2.3 Formations arbustives basses, linéaires ou organisées
		CS 2.1.3 Autres formations ligneuses	CS 2.1.2.4	Végétation pré-forestière buissonnante ou arborée
				CS 2.1.2.0 Autres formations arbustives
				CS 2.1.3.1 Vignes
	CS 2.2 Végétation non ligneuse	CS 2.2.1 Formations herbacées	CS 2.1.3.2	Autres lianes
				CS 2.1.3.3 Zones humides ligneuses basses
				CS 2.2.1.1 Prairies potentielles
				CS 2.2.1.2 Pelouses naturelles
				CS 2.2.1.3 Espace herbacé anthropisé
				CS 2.2.1.4 Terres arables
		CS 2.2.2 Autres formations non ligneuses	CS 2.2.1.6	Rizières
				CS 2.2.1.7 Roselières
				CS 2.2.1.8 Formations prairiales humides
				CS 2.2.1.0 Autres formations herbacées
			CS 2.2.2.3	Tourbières
			CS 2.2.2.0	Autres formations non ligneuses restantes

Usage

US 1	US 1.1 Agriculture	US 1.3	Pâturages, élevages et fourrages
		US 1.4	Cultures
		US 1.5	Terrassement agricole
		US 1.0	Agriculture restante
		US 1.2.4	Zones de coupe
US 2	US 1.2 Sylviculture potentielle	US 1.2.5	Plantations récentes
		US 1.2.0	Forêts naturelles et sylviculture
		US 1.3	Activités d'extraction
		US 1.4	Aquaculture et pêche
		US 1.5	Autres productions primaires
		US 2.4.3.1	Production d'énergie éolienne (parc ou centrale)
		US 2.4.3.2	Production d'énergie solaire
US 3	US 1.3 Divertissement culturel et services	US 2.0.0.0	Autres productions secondaires
		US 3.4.4	Terrains de plein air et zones de loisirs
		US 3.0.0	Autres productions tertiaires
		US 4.1.1.1	Routes
		US 4.1.1.2	Parkings
		US 4.1.1.0	Autre routier
		US 4.1.2	Ferré
		US 4.1.3	Aérien
		US 4.1.4	Navigable
		US 4.1.0	Autres réseaux de transport
US 4	US 1.4 Réseaux	US 4.2	Services de logistique et de stockage
		US 4.3	Réseaux d'utilité publique
		US 5.4	Résidentiel compact et dense
		US 5.5	Résidentiel lâche et diffus
		US 5.6	Autre résidentiel
		US 5.7	Habitat collectif
		US 6.1	Zones en transition
		US 6.2.1	Friches industrielles
		US 6.2.0	Abandon de voirie et autres zones
		US 6.3.1	Friches agricoles
US 5	US 1.5 Résidentiel	US 6.3.2	Vacants urbains non naturels
		US 6.3.3	Zones incendiées
		US 6.3.4	Autre sans usage (naturel)
		US 6.6	Usage inconnu
US 6	US 1.6 Autres usages	US 6.2	Zones abandonnées
		US 6.3	Sans usage



❖ Dictionnaire de données

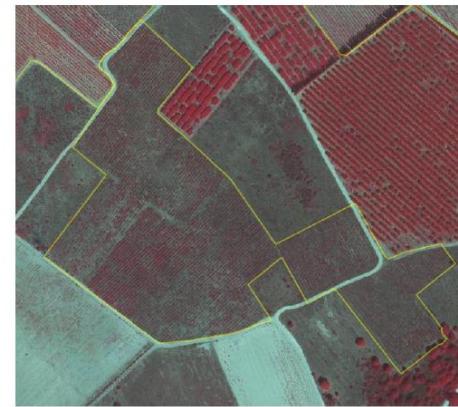
US5 Usage résidentiel	
US5.5 Résidentiel lâche et diffus	
Enrichissement OCSID	
	Définition
	Espaces structurés par des maisons individuelles avec jardins ou parc. Zone de bâts composée de maisons individuelles et des espaces associés tel le jardin, zones pavillonnaires espacées, zones de résidences secondaires dans les quartiers boisés autour des villes. Couvert de type CS1.1 Zones bâties de 50% à 10%. La trame viaire n'a pas de forme géométrique spécifique. Les maisons, la voirie et les surfaces artificiellement recouvertes coexistent avec des surfaces végétalisées Recouvrement des constructions inférieur ou égal 50% de la surface de référence. En particulier, le recouvrement de la végétation est strictement inférieur à 75 %. Ces zones regroupent des constructions à caractère permanent, recouverte d'un toit (sauf exception) destinées à abriter, loger ou placer des personnes, du matériel, des marchandises.
	Seuils
UMI : 200 m ² pour les infrastructures, 2500 m ² (500 m ² en zone construite)	LMI : 10m
	Exemple
	
Localisation : Perpignan (Pyrénées-Orientales -66)/ Coordonnées : 689923.41,6180230.43	



CS2.1.3. Autres végétations ligneuses

CS2.1.3.1. Vignes

CS2 Avec végétation	
CS2.1 Végétation Ligneuse	
CS2.1.3 Autres végétations ligneuses	
CS2.1.3.1 Vignes	
Enrichissement OCSID	
Définition	
Surface plantée de vignes. Les vignes qui présentent un défaut d'entretien visible par enrichissement hétérogène sont incluses dans cette classe	
Seuils	
UMI : 2500 m ² (500 m ² en zone construite)	LMI : 10m
Vigne	
Vigne enherbée	



Localisation : Thiur (Pyrénées-Orientales -66) / Coordonnées : 682424.85,6170825.89

Critères de PIAO/Précisions du contenu

L'organisation d'une parcelle de vignes est la suivante :

- Alignement des pieds de vignes. Ces derniers sont plus ou moins distinguables en fonction de l'âge de la vigne. Une jeune vigne va montrer une succession de « points » sur l'image. Sur un sol nu, ils sont parfois difficilement détectables et l'erreur de mettre en terres arables est possible. Le figuré sur le Scan25 est un indice, de même que la déclaration RPG.
- Des inter-rangs enherbés ou en sol nu. Le long de ces parcelles, présence de bandes enherbées (tournières) qu'il faut intégrer dans la surface de la vigne.

Exclusions potentielles/difficultés

Les jeunes vignes (plantiers) peuvent être parfois difficilement interprétables et apparaissent comme des sols nus.

Les vignes arrachées présentent également un sol nu.

Pour ces deux cas, en l'absence de ceps, il est préférable de considérer ces surfaces comme des terres arables. Nous avons choisi d'utiliser un CS "Terres arables" mais avec un code friche US631.

Données exogènes

- RPGA.
- Imagerie infrarouge.
- L'exploitation d'images aériennes prises à des dates antérieures peut faciliter l'identification de ces espaces.

❖ Contrôle qualité collaboratif sur Géocontrib

Polygone CS 160804

Tri en cours: par date de modification
Filtre en cours: désactivé

104 sur 202



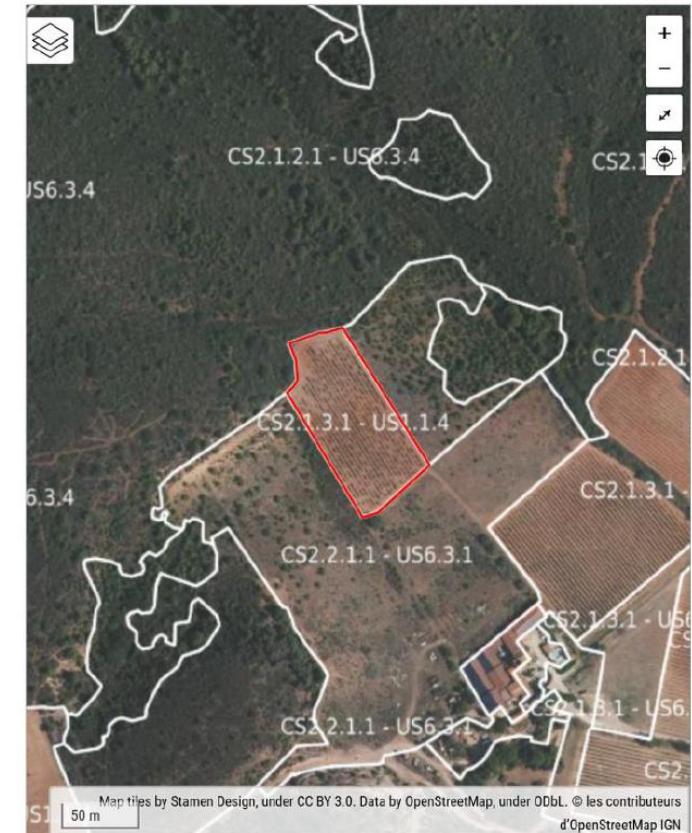
Polygone Couverture du Sol n°160804 Vignes

Polygone d'une surface minimum de 2500 m² (500m² en zone construite) et de 10 mètres de largeur minimum. Les vignes qui présentent un défaut d'entretien visible par enrichissement hétérogène sont incluses dans cette classe. L'organisation d'une parcelle de vignes est la suivante: alignement des pieds de vignes + Des inter-rangs enherbés ou en sol nu.. Les jeunes vignes et vignes arrachées sont classées en terres arables. Voir photos pages 50 et 51 du pdf.

Type de signalement	 CQP PO - Couverture du Sol 2021 zone x
ETAT	Non vérifié
CODE OCS ID	CS2.1.3.1
LIBELLE OCS ID	Vignes
SURFACE M ²	5683.78
Qualification	
Validation qualification	
Auteur	Florent Sourisseau
Statut	 Brouillon
Date de création	2024/10/12 12:46
Date de dernière modification	2024/10/12 12:46

Liaison entre signalements

Aucune liaison associée au signalement.



Financement de la donnée

- Millésime nouveau (2021) et millésime ancien (2012)
- Marché public à 365 000 euros
- Production de données / Contrôle qualité externe
- Départements Pyrénées-Orientales + Aude = 10 600 km²
- Financeurs = 10 acteurs locaux + Région et Etat
- Financement FEDER à plus de 50 %
- Avances de l'AURCA et de la Région



Elaboration d'un référentiel 1/2

- GT OCS définit un référentiel OCSGE améliorée pour les territoires occitans
 - Mutualisation technique
 - OpenData
 - Multiples usages (consommation espaces, politiques environnementales, gestion risques naturels...)
- Organisation de **10 ateliers** entre mai 2022 et juillet 2023 avec les adhérents d'OPenIG autour de **trois objectifs**
 - Evaluation des **besoins** en termes d'OCS
 - Définition de nouveaux **postes** de nomenclature améliorée
 - Promouvoir OCSID comme **outil de suivi des politiques publiques**



Elaboration d'un référentiel 2/2

- Hiérarchisation des besoins
- Reprise partielle des standards CNIG
- Participation ponctuelle des CRIGEs aux ateliers
 - Usage agriculture
 - Surfaces d'eau et zones humides
 - Unités Minimales de Collecte
 - Sylviculture et Arboriculture
- Finalisé dans le cadre du GT OCS + concertation avec l'IGN et la DGALN
- Actualisation millésime 2024 + intégration nouveaux territoires

